

La Bernache cravant

Journal municipal

Avril 2023

Année 10, n° 4

Mot de la mairesse

Bonjour,

Comité consultatif régional (CCR) STQ :

Nous avons participé, le 22 mars dernier, à une rencontre du Comité consultatif régional (CCR). C'est une rencontre annuelle qui nous permet de faire le point avec la STQ sur différents sujets. Plusieurs organismes de l'île siègent sur ce comité. Voici les principaux sujets abordés lors de cette rencontre :

Entente entre la Marina du Gros-Cap et la STQ :

Avec le temps, les espaces disponibles au quai de L'Isle-Verte pour les petites embarcations de l'île ont été réduits à quelques places seulement. Il y a un conflit d'usage avec les bateaux des oursins et on fait face à des enjeux de sécurité avec le traversier. La Marina du Gros-Cap est en négociation avec la STQ pour finaliser une entente à ce sujet. La nécessité de dragage a aussi été soulevée.

Bateau de relève :

La STQ finalise l'achat d'un bateau de relève qui sera disponible en cas de panne ou de bris du traversier NM Peter-Fraser. C'est un bateau pour piétons. C'est une bonne nouvelle, mais la STQ n'a pas encore statué sur la possibilité qu'il soit utilisé comme bateau complémentaire pour l'île lors des marées de faible amplitude. Différents essais seront réalisés cet été par la STQ.

Réparation du NM Peter-Fraser.

Le traversier est actuellement en cale sèche et le début de la saison de navigation sera possiblement retardé. La STQ prévoit une période de transition entre le service hélicoptère et l'arrivée du NM Peter-Fraser à l'aide du bateau de relève (piétons), nouvellement acquis. La SIR nous tiendra au courant de l'évolution de la situation.

Appel d'offres billetteries :

La STQ ira en appel d'offres pour la gestion des billetteries de l'île conformément à sa politique de gestion contrac-

tuelle. Nous sommes confiants pour la SIR qui a tous les atouts pour remporter cet appel d'offres. La STQ nous a confirmé que le système de réservation était là pour rester ce qui est venu apaiser nos craintes à ce sujet.

Philosophie tarifaire :

La STQ entamera une vaste réflexion sur la philosophie tarifaire des traverses de son réseau et de ses principes directeurs. Est-ce qu'il y aura un impact sur notre grille tarifaire? Pour l'instant, nous n'en savons rien, mais, nous allons suivre ça de près.

Bornes de recharge électriques :

La STQ procédera à une analyse de faisabilité pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques pour nos quais ainsi que pour les autres quais de leur réseau. Il semblerait que nous ne sommes pas les seuls à en faire la demande.

Garage-entrepôt municipal :

Vous trouverez, dans les

pages suivantes, les plans et élévations d'un projet de garage-entrepôt que nous espérons pouvoir construire de façon adjacente au centre de récupération. C'est une construction entièrement en bois, dont la partie garage aura 30'-0" x 32'-0". Comme nous construisons à côté du centre de récupération, nous devons reconfigurer l'en-

(Suite page 2)

Dans ce numéro :

<i>Mot de la mairesse</i>	1
<i>Décisions du conseil du 11 mars 2023</i>	2
<i>Questions au conseil du 11 mars 2023</i>	3-5
<i>Projet construction garage municipal</i>	6
<i>Passerelle de mise-à-l'eau au Quai-d'en-Haut</i>	7
<i>Le coin des bibliophiles</i>	8
<i>Le babillard alimentaire de l'île</i>	9
<i>Avis public</i>	9
<i>À votre agenda</i>	10

Séance du conseil du 11 mars 2023

Les décisions du conseil

- ◇ Adoption du règlement numéro 199 modifiant le règlement numéro 178 sur la perception d'une redevance aux fins de l'entretien et du développement d'équipements pour le développement économique local et le transport afin de hausser la redevance de 0,25 \$;
- ◇ Octroi d'un contrat aux Entreprises Camille Dumont pour l'achat de 150 tonnes de gravier pour un montant de 7 800 \$;
- ◇ Autorisation de procéder à un appel d'offres sur invitation pour la réalisation et la livraison d'une passerelle pour la mise à l'eau de bateaux au Quai-d'en-Haut et pour des travaux de réparation de la structure du quai du côté est ;
- ◇ Adoption du rapport sur le Forum 2022 ;
- ◇ Rejet de la proposition de redécoupage des circonscriptions électorales fédérales dans l'Est-du-Québec ;
- ◇ Adoption pour le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme PRA-CIM ;
- ◇ Avis de motion pour le dépôt du règlement numéro 200 décrétant un emprunt pour la construction d'un garage-entrepôt municipal ;
- ◇ Report de l'analyse de la demande de permis de M. Alain Roy et Mme Micheline Morin pour la construction d'un bâtiment principal au 417, chemin du Bout-d'en-Bas jusqu'à ce que des correctifs soient effectués sur le projet pour le rendre conforme à l'article 5.7.2 ;
- ◇ Adoption des dépenses du mois de février au montant de 65 121,455 \$.

Services municipaux Direction générale

Denis Cusson

Comptabilité

Martine Girard

Voirie d'été

Collecte des ordures

Denis Legault

Bibliothèque

Louise Alain

Centre de récupération

Keaven-Yannick

Desrochers

Inspectrice en bâtiment et en environnement

Julie Lemieux

Tél.: 418-867-2485 poste 251

Courriel :

jlemieux@mrcrdl.quebec

Agent de développement rural

Gérald Dionne jr.

Tél.: 418-551-8423

Courriel :

[gdionne@mrcrdl.quebec](mailto:g Dionne@mrcrdl.quebec)

Membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Présidente :

Michèle Giresse

Membres :

Keaven-Yannick Desrochers, Aline Grenon, Annie Langlois, Jean Pettigrew, Gail Richardson

Représentante du conseil:

Louise Newbury

Mot de la mairesse (suite de la page 1)

trée et nous en profitons pour y ajouter une toilette électrique. Nous devons déposer prochainement une demande de subvention financière auprès du Programme PRACIM. Nous entreposerons, dans ce garage, nos véhicules et équipements de voiries qui étaient laissés dehors sur le terrain. Nous allons continuer de faire nos réparations mécaniques à l'extérieur de l'île.

Quai-d'en-Haut, prolongement de la rampe de mise à l'eau :

Nous avons mandaté la firme d'ingénieur TR3E Entreprise conseil, pour concevoir le prolongement de la rampe de mise à l'eau, du Quai-d'en-

Haut, afin d'en améliorer la sécurité. Vous trouverez les plans dans les pages suivantes. Cette rampe sera installée au printemps et enlevée chaque automne. Elle est conçue pour que le tracteur de la Municipalité puisse la soulever. La prochaine étape est un appel d'offres pour la fabrication et l'installation de cette rampe.

Nouvelles de Bell

Nous avons sollicité une mise à jour de la Cie Bell au sujet de l'installation du câble sous-fluvial pour le branchement de la fibre optique (déjà installée sur l'île) avec le reste du réseau. On nous confirme malheureusement qu'il y a du

retard dans le processus et que la fibre optique ne sera pas disponible au mois de septembre 2023, comme annoncé l'automne dernier. Selon les récentes décisions de la firme responsable de la fourniture et de l'installation du câble sous-fluvial, ce dernier sera enfoui dans le lit du fleuve, ce qui nécessite d'obtenir un certificat d'autorisation de la part du ministère de l'Environnement avant de pouvoir faire les travaux. Une étude environnementale devra être produite, en début de saison. C'est à suivre....

Au plaisir de vous rencontrer sur l'île,

Louise Newbury;
maire

Séance du conseil du 11 mars 2023

Les préoccupations et les questions des citoyennes et des citoyens

Six personnes sont présentes. Voici les questions et les interventions soumises.

Ilot nourricier :

Q. : Pour la réalisation du projet ne pourrait-on pas faire appel aux citoyens pour la prise en charge ?

R. : Nous allons étudier le projet proposé par l'organisme Fonds d'initiatives communautaires et voir ce qu'il implique. Mais il y a des coûts au projet et on pourra sûrement planter nous-mêmes quelques arbres pour moins chers. L'autre problème c'est de s'assurer d'un arrosage et d'un entretien régulier.

C. : S'il y a un camp de jour, cela peut devenir une occupation pour les enfants.

R. : Il y a eu une tentative de jardin, pour les enfants, par le comité bibliothèque. Malheureusement, ça n'a pas fonctionné.

Disposition d'eau propre à la consommation dans les lieux publics :

Q. : Est-il possible d'installer des systèmes de filtration d'eau dans les édifices municipaux pour rendre disponible l'eau à la population ?

R. : Système de filtration ou non, il faut faire des tests d'eau aux deux semaines.

C. : Plusieurs font affaire avec l'entreprise Camille Ouellet qui fait réaliser les tests d'eau et la pharmacie à L'Isle-Verte vend aussi des bouteilles pour la prise d'échantillon.

R. : Nous validerons.

Q. : A quoi on convient à la Municipalité comme responsabilité de fournir de l'eau potable aux touristes qui viennent à l'île ? Si on a la responsabilité de fournir de l'eau, on a la responsabilité de trouver une solution.

R. : Nous y pensons depuis plusieurs années, mais, les solutions ne sont pas simples à développer, considérant les contraintes du milieu.

Rapport sur le Forum 2022 :

Q. : Est-ce que vous publierez tout le rapport ou seulement le plan d'action ?

R. : C'est un rapport complet qui intègre les échanges, des synthèses, les documents de réflexion diffusés avant l'inscription et des informations et un plan d'action.

Q. : Y a-t-il une recommandation pour un nouveau Forum ?

R. : Non, pas en 2023. Peut-être en 2024 dans le cadre du 150e Anniversaire de la Municipalité.

Q. : En ce qui concerne le rapport du Forum, vous avez fait mention d'un plan d'action, mais vous n'en avez pas fait la lecture.

R. : Ce serait trop long d'en faire la lecture en séance du conseil. Les plans d'action pour chacun des thèmes se retrouvent dans le rapport complet qui sera distribué à toute la population.

Pannes d'électricité :

Q. : La récente panne d'électricité a duré environ 52 heures. Il y a de l'inquiétude en rapport avec le câblage électrique. Il y a eu des pannes, des feux aux poteaux. Le personnel d'Hydro-Québec, sur place, dit que la ligne est usée. Peut-on demander une récurrence dans la vérification des équipements par Hydro-Québec ?

R. : Ci-dessous la réponse de Mme Ariane Doucet-Michaud, Conseillère communication et collectivités, Équipe Relations avec le milieu, d'Hydro-Québec, que nous avons contactée, après la rencontre, au sujet du vieillissement de la ligne d'alimentation électrique : « Nous avons validé l'information auprès de notre équipe. Je vous

rassure, le réseau est en bon état sur l'île. Ce qui pourrait avoir fait l'objet de discussion avec l'une de vos citoyennes concerne les causes de panne. En fait, en période de très forts vents, il est possible que le fil d'attache (un petit fil qui retient le fil sous tension au conducteur – voir schéma), se casse et cause par le fait même une panne. C'est une situation qui survient partout sur le réseau au Québec lorsque celui-ci est exposé à des conditions météorologiques plus costaudes. Nos monteurs doivent alors les remplacer. Ces fils ne sont pas changés périodiquement, ils le sont lors de bris d'équipement ou de panne. »

Q. : Y aurait-il lieu de réactiver la chaîne téléphonique (vérification si tout va bien chez notre voisin) lors d'une panne d'électricité ?

R. : Nous allons en discuter et valider si c'est possible.

(Suite page 4)

**LIGNE
INFO TRANSPORT :
418-898-3287**

**Pour connaître
l'état du service**

Les préoccupations et les questions des citoyennes et des citoyens (suite de la page 3)

C. : Hydro-Québec est réticente à venir à l'île pour faire des travaux. Il semble que certains propriétaires refusent que le personnel d'Hydro-Québec passe sur leur terrain, les travailleurs ne peuvent traverser sur le pont de glace et les transports par hélicoptère sont limités par l'état de la température.

R. : Les refus de passage sont plutôt à l'endroit des sous-traitants qui font l'émondage. Pour ce qui est de l'entretien du réseau, c'est une question de sécurité.

Remerciement à M. Jacques Fraser :

Q. : Lors de la séance du conseil du 11 janvier dernier, les membres du conseil s'étaient engagés de publier un message de remerciement à M. Jacques Fraser pour son travail comme responsable du pont de glace. Est-ce que ce message a été fait ?

R. : Oui dans l'édition de février de la Bernache cravant dans « le mot de la mairesse ».

Règlements d'emprunt :

Q. : Dans le compte de taxes il y a trois taxes spéciales pour des règlements d'emprunts. Il y a deux règlements où on voit un montant précis et une durée d'emprunt. Celui pour couvrir les dépenses à être remboursées par le programme TECQ n'a pas de temps de

remboursement. Peut-on avoir plus de détails sur les montants à payer annuellement pour chacun des emprunts ?

R. : Nous avons un emprunt pour la salle communautaire et un emprunt pour la réfection des toitures du bureau municipal et du hangar. Ce sont des emprunts fermés pour 5 ans. L'emprunt pour les toitures n'est pas entièrement conforme à notre règlement puisque les coûts de rénovation ont été moins élevés qu'anticipés au règlement. Comme Desjardins refuse un remboursement avant 5 ans, nous allons déposer ce montant dans un dépôt à terme et nous le verserons sur le prêt au terme de l'entente. Ce surplus pourra aussi être affecté pour réduire le montant à emprunter pour la construction d'un garage-entrepôt.

Q. : Pour ce qui est de l'emprunt pour la subvention TECQ ?

R. : Nous utilisons l'emprunt du TECQ comme on utilise une marge de crédit. Cet emprunt nous permet de payer les fournisseurs en attente du remboursement de la subvention par le MAMH qui se fait en

début de l'année suivante. Nous n'utilisons cet emprunt qu'au besoin et nous ne pouvons pas savoir à l'avance ce qui sera emprunté. Présentement l'emprunt est à zéro. Nous utilisons autant que possible nos fonds de roulement pour payer les dépenses à être remboursées par le TECQ. Les dépenses liées au TECQ sont connues par le Plan triennal d'immobilisation. Nous pourrions faire un rapport sur les dépenses réelles liées au TECQ.

Bris de la toilette à l'héliport de Cacouna :

Q. : La semaine dernière la toilette à l'héliport de Cacouna n'était pas fonctionnelle. Plusieurs personnes ont dû aller à une station-service pour faire leurs besoins.

R. : Un plombier était sur place récemment pour faire les travaux de réparations des tuyaux qui ont été brisés par le froid.

Contrat de la Société Inter-Rives avec la Société des Traversiers du Québec :

Q. : Avoir des précisions sur la situation contractuelle de la SIR avec la STQ.

R. : L'entente de service est à renouveler

depuis trois ans. Actuellement la SIR assume des frais qui ne sont pas remboursés par la STQ, comme l'organisation des modifications des réservations lorsqu'il y a des arrêts de service du traversier. La STQ doit aller en appel d'offres publiques au courant de l'été puisqu'elle ne peut plus procéder à des ententes de gré à gré avec la SIR comme ça s'est toujours fait. La SIR a quelques avantages comme la propriétaire de la billetterie à L'Isle-Verte et le logiciel de réservations.

Q. : Le « surplus » concernant les toitures, y a-t-il un risque d'utiliser cet argent pour un autre projet ?

R. : Non. Chaque emprunt fait l'objet d'une comptabilité séparée et un compte d'épargne séparé.

Concession pour l'opération du Comptoir gourmand :

Q. : Est-ce qu'il y aura-t-il des conditions à respecter pour la protection et la quiétude des lieux ? Pourrait-il y avoir l'installation d'une terrasse animée qui dénaturerait le site ? Peut-on inciter l'usage de contenants qui ne sont pas à usage unique ? Il y a déjà un problème d'odeur de friture qui dérange.

Les préoccupations et les questions des citoyennes et des citoyens (suite de la page 4)

R. : (APC) Oui, il y aura des conditions à respecter. On tendra vers le zéro déchet et le maintien du site dans son état actuel. Un appel d'offres et un contrat ont été préparés pour empêcher cela. Ces documents ont été vérifiés par un avocat. Il y a des dispositions concernant la gestion et la réduction des déchets et la quiétude des lieux.

R. : (LN) L'autorisation municipale n'est que pour une durée d'un an. Il y a des obligations en matière de gestion des déchets. Cela est demandé dans la résolution du conseil. Le conseil se garde un droit de regard sur l'appel d'offres, le contrat et sur la gestion des lieux avec un concessionnaire.

Déficit de l'opération du Comptoir gourmand :

Q. : Est-ce que la Municipalité reçoit les budgets annuels et des états financiers à temps ?

Q. : Est-ce que les citoyens ont un risque de devoir assumer les déficits ?

R. : Non, il n'y a aucun risque pour les citoyens puisque ce sont les membres du conseil d'administration qui sont responsables des dettes de la CMP. Le conseil municipal est intervenu dans le cadre de son entente avec la Corporation des Maisons du Phare. Selon

l'entente la CMP doit faire de l'argent pour réinvestir dans la mise à niveau de la Station du phare. Le Comptoir gourmand est déficitaire ce qui a un impact sur les argents alloués à l'entretien du site. Nous avons donc demandé à la CMP de développer une formule sans risque pour l'organisme. Il est à noter que la CMP n'est pas en déficit puisque les revenus de location des maisons compensent amplement pour le déficit du service de restauration.

R. : (APC) Le restaurant a opéré pendant la crise de la COVID. On a appris de ces deux années pour procéder à des changements.

Q. : Si ça ne marche pas ?

R. : La location des maisons assure de bons revenus.

R. : (APC) Il y a un prêt COVID du fédéral à rembourser. C'est le seul prêt en cours.

R. : (CM) La location des maisons amène des revenus substantiels, mais ne doivent pas payer pour le restaurant. Les équipements appartiennent à la Corporation et ont une excellente valeur.

Q. : Indépendamment de la gestion, la Municipalité ne peut pas perdre le bâtiment ?

R. : Aucun risque. Le

bâtiment appartient à la Municipalité.

Comité de réflexion sur la gestion des matières résiduelles :

Q. : En raison de la pandémie le Comité de réflexion sur la gestion des matières résiduelles ne s'est pas réuni depuis plus de deux ans. Est-ce que le Comité se réunira bientôt, ce printemps ?

R. : À planifier.

Quai-d'en-Haut :

Q. : Dans l'appel d'offres pour la plate-forme de mise à l'eau, est-ce que ça inclus le support à kayak et autres aménagements ?

R. : L'appel d'offres ne concerne que la rampe et n'inclut pas les autres aménagements. C'est pour régler les problèmes de sécurité pour la mise à l'eau des petits bateaux et réparer le mur est qui a été brisé par les glaces.

Q. : Cette rampe sera-t-elle permanente ou non ?

R. : Elle sera installée au printemps et retirée à l'automne par l'employé de voirie.

Transport par hélicoptère :

Q. : Est-il possible de demander à la Société des Traversiers du Québec de demander à son fournisseur de mettre le message téléphonique à jour ?

R. : C'est demandé de façon régulière et en-

core cette semaine. Il est difficile de comprendre ce qui bloque. Le directeur général a envoyé un message à Go-Hélico et à M. Vachon, de la STQ, et il n'a pas reçu d'accusé-réception.

C. : Selon les employés, si la situation n'a pas changé, le message n'est pas changé.

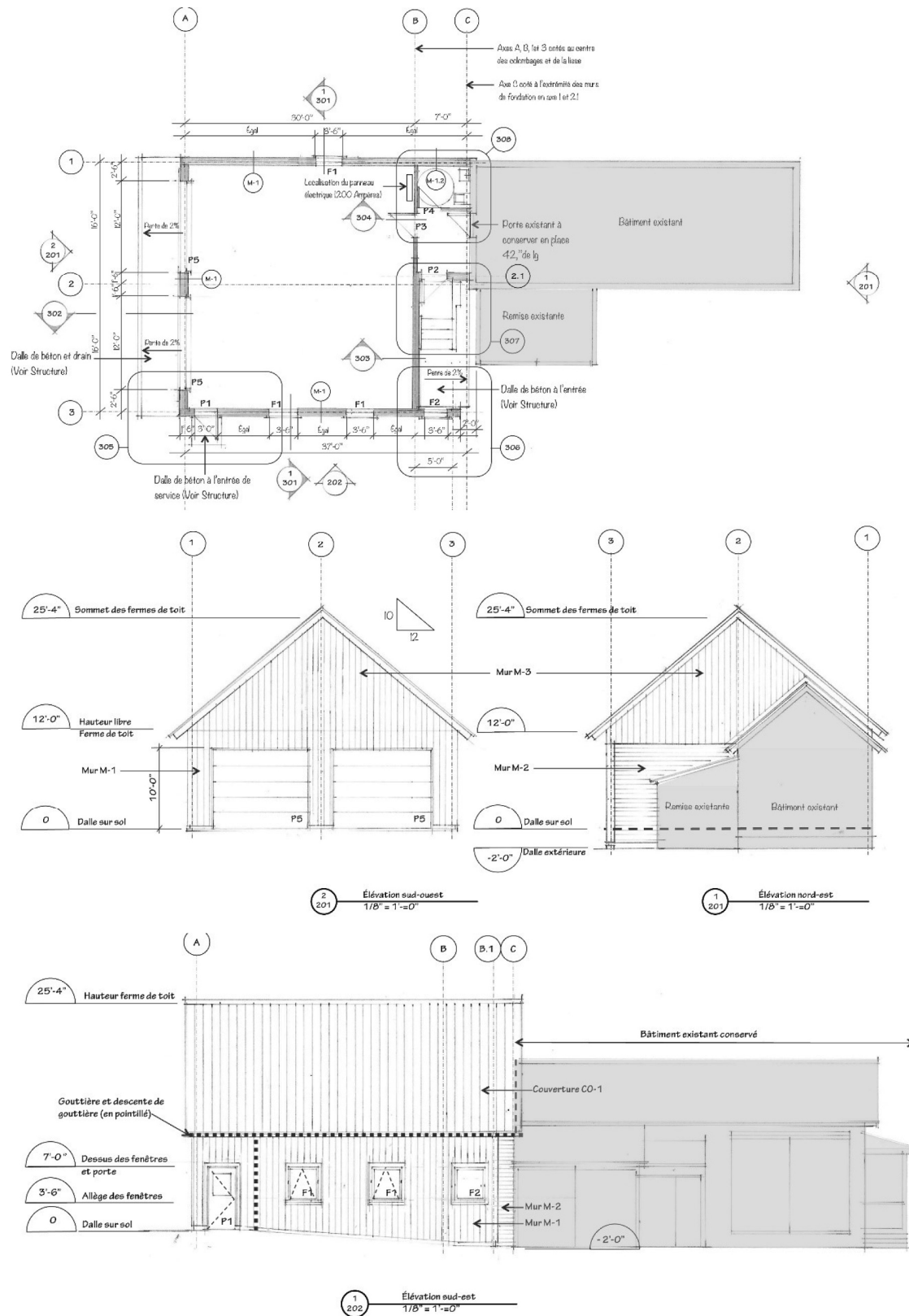
R. : Le message doit être changé tous les jours. Il n'était vraiment pas à jour cette semaine et l'information contredisait l'état des lieux. Il y a eu plusieurs journées ou parties de journée où il n'y a pas eu de service et l'information n'a pas été diffusée.

Augmentation de la redevance :

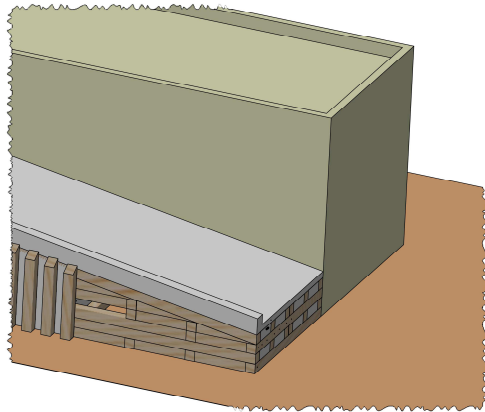
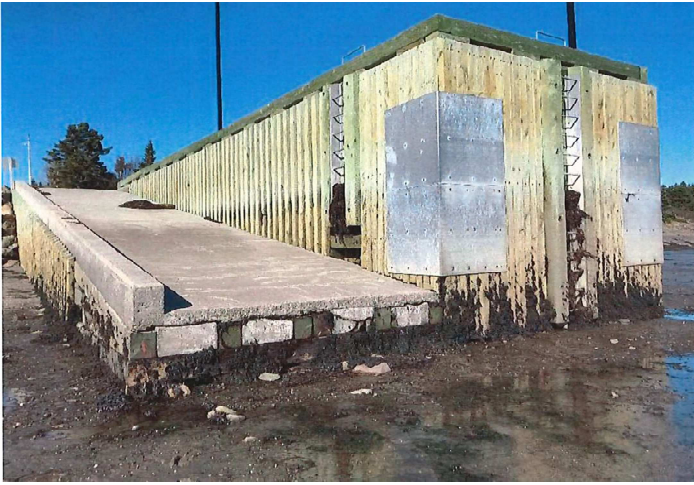
Q. : Le règlement qui augmente la redevance est-il officiel ou faut-il demander l'autorisation à la STQ ?

R. : Il n'est pas nécessaire de demander une autorisation. Le règlement est en opération depuis deux ans.

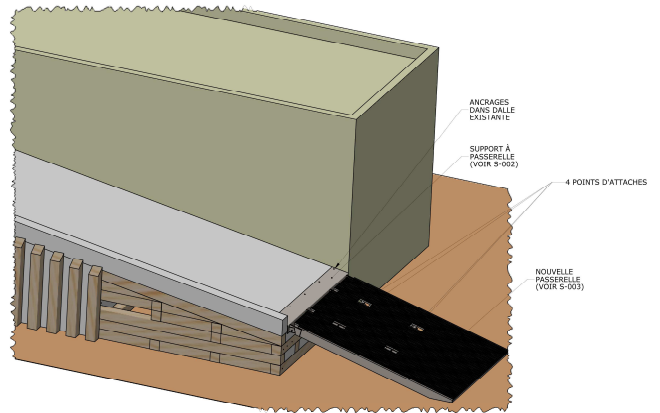
Projet de garage-entrepôt municipal



Passerelle de mise à l'eau au Quai-d'en-Haut



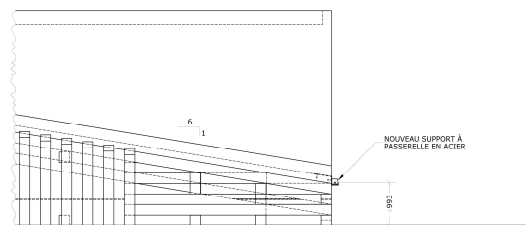
QUAI EXISTANT
ECH:1:50



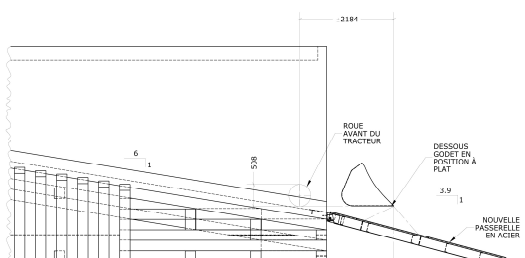
VUE ISO - PASSERELLE PROPOSÉE
ECH:1:50



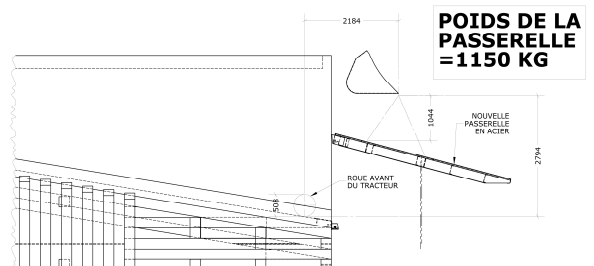
VUE EN ÉLEVATION - SANS PASSERELLE
ECH:1:50



VUE DE PROFIL - SANS PASSERELLE
ECH:1:50



VUE DE PROFIL - AVEC PASSERELLE DÉPOSÉE
ECH:1:50



VUE DE PROFIL - AVEC PASSERELLE LEVÉE
ECH:1:50

POIDS DE LA PASSERELLE = 1150 KG



Bibliothèque Municipale

Coordonnatrice :

Louise Alain

Horaire régulier

Mardi

De 13 h à 15 h

Courrier électronique :

biblio.douleurs@crsbp.net

Comité de la bibliothèque municipale

Membres: Louise Alain, Sylvie Desrosiers, Danielle Pitre, Noëlle Sorin, Lucille Vien

Coordonnatrice:

Louise Alain

Conseillère responsable de la bibliothèque

Abonnez-vous à l'infolettre de la bibliothèque

Si vous désirez être tenu au courant de toutes les activités de la bibliothèque, inscrivez-vous à l'infolettre de la bibliothèque à

biblio.douleurs@crsbp.net.

N'oubliez pas de faire parvenir votre changement d'adresse courriel lorsque cela se produit.

Bibliothèque

Le Coin des bibliophiles

Club de lecture

La dernière rencontre de l'année se tiendra le 4 avril et accueillera une lecture à deux voix de Brigitte Bournival et Denis Michaud, qui proposeront des extraits de l'essai *Il n'y a pas de Ajar. Monologue contre l'identité*, de Delphine Horvilleur. Suivra une discussion autour du roman *Chien blanc*, de Romain Gary.

Qui peut participer au Club ?

Vous pouvez vous joindre au Club de lecture en tout temps, sans même avoir lu les livres, pour le plaisir de participer à l'activité, d'écouter les personnes présentes échanger sur leurs impressions et qui sait, de vous joindre à la discussion si le sujet en cause vous interpelle !

Exposition des jeunes de l'île

Vous avez jusqu'à la fin avril pour voir l'exposition de 17 œuvres produites par des jeunes de l'île. Nous ferons ensuite place à une exposition de photos prises chez nous par une visi-

teuse, grande amoureuse de l'île verte, qui profite de ses fréquents séjours pour capter la beauté des lieux. Nathalie Chapdelaine viendra installer ses photos à la reprise du traversier et vous pourrez les voir au Centre communautaire jusqu'au mois de juillet.

Activités d'été

La Bibliothèque de l'île se veut un lieu de culture, de rencontres propices aux échanges pour alimenter une vie communautaire riche.

Dans le cadre de l'élaboration de la programmation estivale, voici un appel aux personnes qui souhaitent partager avec les gens de l'île et vacanciers de passage des œuvres qui ont contribué à leur bien-être. Qu'ils soient écrits, musicaux ou en arts visuels, nous vous assisterons pour mettre en scène vos coups de cœur. Nous serions ravies, au Comité de bibliothèque, de vous aider à créer une soirée à partager. Ensemble, donnons-nous un espace pour faire entrer l'art dans nos vies.

Si vous avez des idées ou le souhait d'un projet particulier, n'hésitez pas à nous en faire part.

Demandes spéciales

En tout temps, vous pouvez transmettre vos demandes spéciales à biblio.douleurs@crsbp.net.

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Les mardis, de 13 h à 15 h

Louise Alain et le Comité de bibliothèque

Le babillard alimentaire de l'île

Avec l'arrivée du printemps, la Corporation de la Culture et des Loisirs de l'Île verte (CCLIV) vous offre un nouveau groupe Facebook sur le jardinage qui s'intitulera: *Babillard alimentaire de l'Île*

Depuis quelques années, de plus en plus d'insulaires se consacrent et s'intéressent au jardinage. Lors du Forum tenu par la Municipalité au mois d'août 2022, plusieurs personnes ont exprimé le besoin de mettre en place un moyen de communication afin de partager et d'échanger nos expérimentations, nos questionnements et nos lectures en lien avec le jardinage et

l'autonomie alimentaire.

Une page Facebook a été créée et se veut donc un espace d'entraide, de partage et d'échanges où chaque membre peut répondre au meilleur de ses connaissances. Toute publication qui n'est pas en lien avec le jardinage, l'autonomie alimentaire et l'entraide sera supprimée.

Nous invitons les résidents permanents, les propriétaires saisonniers et toute autre personne qui s'intéressent au jardinage sur l'île Verte à partager leurs découvertes, leurs questionnements et leurs connaissances.



PUBLICATIONS ACCEPTÉES

- Photos
- Annonces ou événements relatifs au jardinage et au domaine alimentaire sur l'île

- Articles pertinents concernant le jardinage et l'autonomie alimentaire
- Offre de service
- Achats collectifs
- Partage d'observations, de questionnements et d'expériences

Bravo Victor



Bravo à Victor Dionne pour sa médaille de bronze à la boxe aux Jeux du Québec. Victor est né à l'île Verte et est le fils de Anaïs Giroux-Bertrand et de Gérald Dionne.

Avis Public

Promulgation du règlement numéro 199

Avis public est, par les présentes, donné par monsieur Denis Cusson, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs :

QUE le règlement numéro 199, dont l'objet est de modifier le règlement numéro 178, Règlement sur la perception d'une redevance aux fins de l'entretien et du développement d'équipements pour le développement économique local et le transport, afin d'augmenter le montant de redevance qui est perçu auprès des adultes non résidents lors de leur transport sur le traversier Peter-Fraser, a été adopté le 11 mars 2023 par le conseil municipal de la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ;

QUE le règlement numéro 199 entre en vigueur à compter du 13 mars 2023 ;

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance du dit règlement sur le site web de la Municipalité, www.ileverte-municipalite.com ou au bureau municipal, au 6201, chemin de l'Île, ou en obtenir copie sur demande.

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, ce treizième jour de mars deux mille vingt-trois.

Denis Cusson,
directeur général et greffier-trésorier

Bienvenue dans le groupe et au plaisir de partager, d'échanger et de s'entraider.

Rappel Paiement des taxes

Nous vous rappelons que le premier versement des taxes municipales était le 16 mars.

Le paiement peut être effectué par Accès-D ou Interac

Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs



Vieux-Presbytère
6201, chemin de l'Île
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs
G0L 1K0
Téléphone : 418-898-3451

Messagerie administration : mun_ndsd-ileverte@ileverte.qc.ca
Comptabilité : comptabilite-ndsd@ileverte.qc.ca

Retrouvez-nous sur le Web!

www.ileverte-municipalite.com
Tourisme: www.ileverte-tourisme.com

La municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs a été fondée le 18 novembre 1874 peu après la fondation de la paroisse catholique de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs le 1^{er} janvier 1874. Elle fait partie des onze municipalités regroupées au sein de la MRC de Rivière-du-Loup.

Elle occupe le territoire entier de l'Île Verte dans l'Estuaire du Saint-Laurent à environ 2 kilomètres au large de la rive sud dans la région du Bas-St-Laurent. Son emblème floral est la **mertensie maritime** et son emblème animalier est la **bernache cravant**.

L'accès à l'Île se fait par un traversier, le Peter-Fraser, entre mai et novembre et par hélicoptère de novembre à mai. Ces transports



Membres du conseil municipal

Mairesse : *Louise Newbury*
1-418-559-5128
lnewbury5404@gmail.com

Conseillers :
poste 1- *Charles Méthé*,
1-418-931-3158
charles_methe@hotmail.com

poste 2- *André-Pierre Contandriopoulos*,
1-514-688-0107
apcontand@gmail.com

poste 3- *Joanie Harrison*
1-514-464-0992
joanie_87@msn.com

poste 4 - *Luce Provencher*
1-819-690-2032
lulu-pro@hotmail.com

À votre agenda d'Avril 2023

Semaine du 26 mars 2023

Mardi 28 mars, 13 h - 15 h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

Semaine du 2 avril 2023

Mardi 4 avril, 13 h - 15 h, Service bibliothèque et Club de lecture, Centre communautaire de l'Île
Samedi 8 avril, 9h, Séance du conseil, Centre communautaire de l'Île

Semaine du 9 avril 2023

Mardi 11 avril, 13 h - 15 h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

Semaine du 16 avril 2023

Mardi 18 avril, 13 h - 15 h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

Semaine du 23 avril 2023

Mardi 25 avril, 13 h - 15 h, Service bibliothèque, Centre communautaire de l'Île

Exposition des jeunes de l'île

17 œuvres produites par des jeunes de l'île sont exposées jusqu'à la mi-avril au Centre communautaire.

Service de santé

Judith Dumais, inf.
Jocelyne Francis, inf.

Premiers répondants

Geneviève Boudreault, André-Pierre Contandriopoulos, Sylvie Desrosiers, Gérald Dionne jr, Matthieu Huck, Alice Kieran, André Malo, Denis Michaud, Louise Newbury, Luce Provencher, Gail Richardson, Bastien Vézina

Téléphone : 418-898-2248
418-863-2941 (cell)

Dispensaire
6001, chemin de l'Île
Urgence : 9-1-1

Pleine lune



Dernier quartier



Nouvelle lune



Premier quartier



Les grandes marées auront lieu du 20 au 23 avril. Les plus hautes marées auront lieu les 21 et 22 avril à 4,8 m (15,6 pi).

Recycler
pour une île VERTE



une idée lumineuse



DANS UN BAC OU AU CENTRE DE RÉCUPÉRATION

Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs